



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation d'urgence pour l'UNRWA

Question écrite n° 11605

Texte de la question

Mme Sylvie Ferrer alerte Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les importants problèmes de financement que rencontre l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Cette organisation effectue un travail essentiel en fournissant à près de 6 millions de réfugiés palestiniens des services de santé, d'éducation et de secours, y compris dans des situations de conflit armé. Ses structures de soin offrent ainsi un accès à la santé à près de 7 millions de patients par an, tandis que ses 700 écoles permettent à plus de 500 000 réfugiés de bénéficier d'une éducation. À l'heure actuelle, l'organisation dispose d'un budget d'1,2 milliard de dollars par an, budget largement insuffisant selon le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini. Celui-ci interpelle sur le fait que, faute des financements nécessaires qu'il estime à 300 millions de dollars supplémentaires par an, l'office sera contraint de mettre fin à ses activités au mois de septembre 2023. En comparaison, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés dispose d'un budget 10 fois supérieur pour 5 fois plus de réfugiés sous sa responsabilité, soit des moyens 2 fois supérieurs par réfugié. Or le mandat particulier de l'UNRWA lui fait assumer des responsabilités bien plus importantes, relevant normalement de celles d'un État. De plus, ce budget est financé à 93 % par des contributions volontaires d'États membres de l'ONU, ce qui ne garantit pas sa pérennité et le soumet aux changements politiques des gouvernements donateurs. On l'observe en ce moment avec des États annonçant diminuer leurs contributions. Cette situation nourrit un sentiment d'abandon par la communauté internationale au sein des réfugiés. La France ne peut se contenter de se satisfaire de sa 6e place en tant que contributeur au budget 2023. L'effort fourni doit également être diplomatique, en ciblant notamment les partenaires de la France dans le Golfe, dont la contribution actuelle ne représente que 3 % du budget annuel de l'organisation. Ainsi, elle lui demande quelles actions elle compte entreprendre au niveau diplomatique pour convaincre les États membres de l'Union européenne et les pays du Golfe d'apporter un soutien vital à l'UNRWA.

Texte de la réponse

Le travail de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est indispensable pour répondre aux besoins humanitaires des civils palestiniens, à Gaza mais aussi dans la région. En 2023, la France a contribué aux actions de l'UNRWA à hauteur de près de 60 millions d'euros, contre environ 30 millions d'euros les années passées. La France n'avait pas prévu de versement à l'UNRWA au premier trimestre 2024. Les allégations sur une participation d'agents de l'UNRWA aux attaques terroristes du 7 octobre sont d'une exceptionnelle gravité. La France rappelle sa condamnation de ces actes terroristes. Elle exige que toute la lumière soit faite concernant ces accusations et demandera la pleine mise en œuvre des mesures proposées dans les audits commandés par le Secrétaire général des Nations unies, dont les conclusions définitives sont attendues dans le courant du mois d'avril. Compte tenu de l'urgence de la situation humanitaire dans la bande de Gaza, la France effectuera les premiers versements dès ce mois. Plus de 30 millions d'euros d'aides à l'UNRWA sont prévus sur l'année 2024. Nous avons pu prendre connaissance de l'évaluation indépendante conduite par Catherine Colonna sur l'UNRWA et notamment de ses recommandations. Nous serons d'une vigilance extrême quant à leur mise en œuvre par l'agence afin de

s'assurer qu'aucune violence et qu'aucun appel à la haine ne reste sans réaction.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Ferrer](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11605

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 septembre 2023](#), page 8422

Réponse publiée au JO le : [4 juin 2024](#), page 4513